



Les idées dans l'air du temps: du bouc émissaire à la révolution conservatrice?

Par [Karine Collette](#)

Mondialisation.ca, 10 janvier 2022

[reinfocovid.ca](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire, société et culture](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

La construction sociale du bouc émissaire

Au moyen-âge, le tort reproché au bouc émissaire était de contrecarrer l'ordre naturel des choses, ce qui justifiait la ségrégation des lépreux ou l'exécution des sorcières. Aujourd'hui, chez nous, plusieurs voix politiques et journalistiques disséminent un discours accusant une présumée communauté d'anti-vax d'être la cause de la propagation du variant Omicron, autrement-dit, d'être à l'origine de l'échec de la politique sanitaire. Et c'est là que le bât blesse : si la mise à mort sociale des non-vaccinés peut procurer un effet instantané de soulagement, de catharsis éphémère, l'illusion du purgatoire salvateur par la condamnation des non-vaccinés ne ressuscitera pas les services dans les hôpitaux publics, n'enrayera pas la contagion d'Omicron et suites, n'installera pas des purificateurs d'air dans les écoles, pas plus qu'elle ne mettra fin à l'état d'urgence. Elle permet tout au plus de dissimuler temporairement l'échec de la politique sanitaire gouvernementale par une distraction qui transfère le blâme hors des rangs gouvernementaux.

On dépeint les non-vaccinés comme des ennemis de l'intérieur, des traitres sociopolitiques auxquels on doit opposer un traitement punitif et ségrégationniste. En plus des interdictions liées au passeport sanitaire en cours, le gouvernement fédéral annonce leur exclusion de l'assurance emploi et la rumeur accusatrice réclame de « serrer [davantage] la vis », d'imposer la vaccination, un confinement ciblé et d'autres pénalités encore : de l'impôt supplémentaire à la facturation des soins, en passant par l'interdiction au travail, à la SAQ, etc. Bref, une infantilisation punitive sur le mode du chantage et de la sanction sociale.

Dans le même temps, ce discours fait mine d'ignorer que la vaccination n'empêche ni la propagation, ni la maladie mais diminuerait, selon des calculs spéculatifs, les risques d'hospitalisation ; on oublie que les non-vaccinés, sans passe sanitaire, sont déjà tenus à l'écart de moult lieux et activités, donc difficilement propagateurs ; on mentionne l'occupation des lits selon une proportion par million, qui inverse le rapport des nombres de lits occupés par les vaccinés et non-vaccinés. Conçue dans le sésail sensationnaliste de la peur, l'information médiatique ne précise pas les conditions médicales, l'âge ni la vaccination des malades COVID aux soins intensifs et des personnes décédées. Enfin, l'amalgame entre hospitalisés testés positifs mais asymptomatiques et hospitalisés en raison de la COVID, donc nécessitant ou non des soins pour cette maladie, grossit artificiellement le problème, tout comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre lorsque le nombre de cas (toutes gravités confondues) a surgi dans le discours politique et les manchettes des journaux, faisant exploser les chiffres et grimper le sentiment d'urgence, d'alerte, de danger.

On devrait interroger cette coïncidence prémonitoire et régulière, entre les dramatisations médiatiques de l'actualité sanitaire et les mises à jour politiques des mesures, à savoir restrictions sociales, fermetures d'écoles, délestage hospitalier, campagnes vaccinales et j'en passe. Car la prolongation de l'état d'urgence sanitaire résonne dans le silence assourdissant d'un effet d'évidence, et le mot *confinement* n'est même plus prononcé par les autorités qui l'imposent, comme s'il allait de soi. Et pourtant, la fatigue pandémique s'accroît, au rythme d'une politique redondante et truffée de contradictions, où la vaccination, désormais triple dose, s'affiche comme le (Saint) graal de l'entêtement politique : on a quelques centaines de millions de doses en précommande jusqu'à 2024...

Le gouvernement aurait-il donc quelque intérêt au sacrifice social des non-vaccinés? Comme rediriger simultanément le ressentiment et la colère inassouvie d'une population échaudée et épeurée à maintes reprises afin de perpétuer sa politique? Or, la sécurité sanitaire n'advient pas avec la condamnation d'une catégorie de la population ; on gravit plutôt une marche supplémentaire vers l'obéissance passive au conformisme sanitaire et numérique, édicté par la ploutocratie néolibérale.

Les idées (néolibérales) dans l'air

« Seule une crise — réelle ou supposée — peut produire des changements. Lorsqu'elle se produit, les mesures à prendre dépendent des idées alors en vigueur. Telle est, me semble-t-il, notre véritable fonction : trouver des solutions de rechange aux politiques existantes et les entretenir jusqu'à ce que des notions politiquement impossibles deviennent politiquement inévitables. »

Milton Friedman, économiste de l'École de Chicago

Dans sa réflexion sur le capitalisme du désastre, Naomi Klein pointe l'économiste conservateur Milton Friedman, selon qui les grands changements ont lieu à l'occasion de catastrophes (naturelles, crises économiques, guerres), sur la base d'idées qui circulent dans l'air. Et Klein montre qu'en effet les idées néolibérales de la révolution conservatrice inspirées par Friedman se fraient un chemin opportuniste à ces occasions. « Pour lui, l'État a pour unique fonction, "de protéger notre liberté contre ses ennemis extérieurs et contre nos concitoyens eux-mêmes : il fait régner la loi et l'ordre, il fait respecter les contrats privés, et il favorise la concurrence." En d'autres termes, il s'agit de fournir les policiers et les soldats — tout le reste, y compris l'éducation publique gratuite, n'est qu'ingérence au sein des marchés » (p.10).

Et voilà comment à la Nouvelle Orléans, après l'ouragan Katrina, des 127 écoles publiques initiales il n'en resta que 4 (avec quelque 4 700 personnels syndiqués perdant leur emploi) et les écoles à charte (subventionnées par le public mais exploitées par le privé, et sans syndicats) passèrent de 7 à 31. Le gouvernement a simplement offert aux familles des bons d'études pour la scolarisation dans le privé, plutôt que de reconstruire les établissements publics. Voilà comment le capitalisme du désastre profite des traumatismes collectifs faisant suite aux catastrophes, parfois même orchestrées par les tenants de la révolution conservatrice, afin de modifier de part en part le système politico-social d'un pays.

Autrement dit, à la faveur d'une crise où l'incertitude, la peur et le ressentiment prédisposent la population à toutes sortes de manipulations médiatiques, scientifiques et politiques, on peut sérieusement craindre que l'enjeu, comme s'il n'était pas suffisant, dépasse la liquidation d'un groupe populationnel.

Premièrement, l'idée de mettre au banc quelque 10 % de la population, en créant davantage d'exclusion, de pauvreté et de désespoir, est en train de devenir *socialement acceptable* parce qu'on la construit sur la vulnérabilité pathétique d'une population amenée par un état autoritaire à contracter contre elle-même (c'est-à-dire soumise à des restrictions qui heurtent son sentiment de liberté). C'est effectivement le ressentiment, la frustration collective due à la privation de nombreuses libertés qui rendent féconde la violence médiatique et politique de la construction sociale du bouc émissaire : le traitement impensable qu'on s'apprête à administrer aux non-vaccinés serait socialement inacceptable hors ladite crise.

Deuxièmement, ce virage qu'on retiendra peut-être parmi les étapes historiques de notre effondrement, épouse pleinement une conception ultra-libérale et extrémiste de la sécurité, où chacun incarne un danger sanitaire pour les autres, où chacun doit être individuellement et exclusivement responsable de sa santé (exit les déterminants sociaux de la santé) tout en étant redevable à tous de son état de santé (et même contrôlable par tout un chacun). Refuserons-nous vraiment d'entrevoir que la mise à mort sociale des non-vaccinés présage probablement la destruction totale des services publics de santé et d'éducation? Que la passe sanitaire sera progressivement assortie d'autres obligations que vaccinales, au prétexte des crises sanitaires, climatiques et sociales à venir? Et le contrôle numérique fort probablement renforcé, de façon à « simplifier » l'utilisation et « optimiser » les mises à jour des autorisations et interdictions selon notre degré de conformation aux critères de sécurité sanitaire (et autres déclinaisons possibles)?

Refuserons-nous vraiment de comprendre qu'une autre catégorie sanitaire de concitoyens pourra être ensuite placée sur le banc des accusés : et l'on exclura de l'école pourquoi pas les asymptomatiques ou tout autre groupe jugé dangereux?

Karine Collette

La source originale de cet article est reinfocovid.ca

Copyright © Karine Collette, reinfocovid.ca, 2022

Articles Par : Karine Collette

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca